

FICHES THÉMATIQUES



L'ESSENTIEL pour un bâti de qualité en Occitanie

Tous concernés et tous responsables

LE MAÎTRE D'OUVRAGE
à l'origine du projet

LE MAÎTRE D'ŒUVRE
concevant le bâtiment

L'ENTREPRENEUR
réalisant les travaux

L'INDUSTRIEL
fabriquant les produits de construction

L'ASSUREUR
proposant une protection adaptée

LE CONTRÔLEUR TECHNIQUE
vérifiant certaines dispositions

L'USAGER




PRÉFET DE LA RÉGION OCCITANIE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

1, rue de la Cité administrative
31074 Toulouse Cedex 9 - CS 80004
tél. : 05 62 30 50 00
www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr

